

Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

5 March 2021

Revised estimates resulting from resolutions and decisions adopted by the Human Rights Council: revised estimates resulting from President's statement PRST/OS/14/2, adopted at the organizational session for the fifteenth cycle of the Human Rights Council

Thirty-ninth report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the proposed programme budget for 2021

(ACABQ report A/75/7/Add.38)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on Revised estimates resulting from Revised estimates resulting from resolutions and decisions adopted by the Human Rights Council: revised estimates resulting from President's statement PRST/OS/14/2, adopted at the organizational session for the fifteenth cycle of the Human Rights Council

The Advisory Committee considers that the additional requirements for simultaneous interpretation during interviews are calculated on the cost assumption used for official United Nations meetings, and trusts that a break-down of the actual requirements will be provided in the context of the next budget submission.

The Advisory Committee recommends that the General Assembly approve the proposed actions of the Secretary-General.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Le 5 mars 2021

Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme : prévisions révisées comme suite à la déclaration de la Présidente PRST/OS/14/2, qui a été adoptée lors de la session d'organisation du quinzième cycle du Conseil

Trente-neuvième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2021

(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.38)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du Comité consultatif « Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme : prévisions révisées comme suite à la déclaration de la Présidente PRST/OS/14/2, qui a été adoptée lors de la session d'organisation du quinzième cycle du Conseil ».

Le Comité consultatif note que les ressources supplémentaires nécessaires pour assurer des services d'interprétation simultanée pendant les entretiens ont été calculées en appliquant la même hypothèse budgétaire que pour les réunions officielles de l'Organisation des Nations Unies, et compte qu'une ventilation des dépenses effectivement engagées à ce titre sera présentée dans le prochain projet de budget.

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général.

Monsieur le Président, je vous remercie.